

Conseil communal

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 11 SEPTEMBRE 2025**

Présidence : M. le Président Romain BIRBAUM

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

1. vu le préavis municipal N° 82/2025 adopté en séance de Municipalité du 04 août 2025 ;
2. ouï le rapport des commissions consultées ;
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accepter le préavis municipal No 82/2025 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit de CHF 270'000,00 TTC pour le remplacement du transporteur du Service des travaux ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

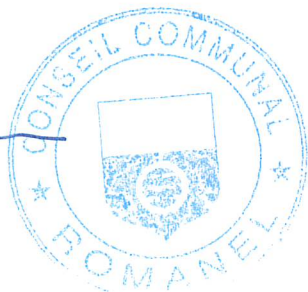
Accepté à la majorité, moins une abstention

Romanel-sur-Lausanne, le 11 septembre 2025

Romain BIRBAUM



Président du Conseil



Afrodite Ismajli



Secrétaire du Conseil